

Bulletin Ucape Scolaires

- Editorial
- Colloque des formateurs en Ecosse
- DEC primaire
- DEC collègue
- DEC lycée

M A R S 2 0 1 9

N ° 6 0

EDITORIAL

Le Colloque de Compiègne des 9, 10, 11 et 12 novembre 2018 aura confirmé - si nécessaire était - combien nos Jeunes aspirent à voir se concrétiser davantage encore l'idéal de Paix et Fraternité porté par les fondatrices et les fondateurs de l'Union Européenne...

Il aura suffi en effet de quelques heures pour que membres des différentes délégations sympathisent et fassent ainsi que cette rencontre soit placée sous le signe de la Joie d'être unis dans un même refus de toutes les formes de discrimination et de haine.

La Cérémonie que nous avons organisée à Rethondes l'après-midi du 11 novembre aura été ô combien symbolique de leur capacité à rendre hommage aux héros et aux victimes de la Grande Guerre sans pour autant céder à la tentation du nationalisme et du sentiment de supériorité.

Que soient chaleureusement remerciés les adultes qui ont travaillé avec eux et pour eux pendant de longs mois à la préparation de ce grand rassemblement qui fera date dans les annales de l'UCAPE : Membre du comité de pilotage, Chefs d'établissement et personnels de l'Institution Jean-Paul II, Enseignants et Accompagnateurs des différentes délégations.

La Charte rédigée par les participants sera promulguée dans les tout prochains jours. Elle rappelle avec force que notre Association vise non seulement à renforcer des connaissances et des compétences validées par un diplôme, mais aussi à transmettre des Valeurs inspirées du message d'Amour de l'Évangile et des grands courants spirituels de notre Humanité plus que jamais en quête de sens....

La prochaine session des Formateurs qui aura lieu les jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 octobre à Ayr en Ecosse - où nous serons accueillis par la Wellington School - nous permettra de réfléchir ensemble à d'autres initiatives susceptibles de renforcer encore la dimension éducative de nos cursus.

Dans l'attente de vous y retrouver nombreuses et nombreux, je forme le vœu que les semaines à venir vous offrent l'occasion de vivre de beaux moments avec les Jeunes qui vous sont confiés.

Dominique Bernard, Président de l'UCAPE

Colloque des formateurs, Jeudi 3-Samedi 5 octobre 2019

« L'Ecosse : un symbole d'identité culturelle forte et d'ouverture sur l'Europe »

Lieu : Ayr, Ecosse

Le programme :

Jeudi 3 octobre :

9H15 : Ouverture du Colloque par le Président de l'UCAPE

9H30 : L'Ecosse et sa culture, par Jeremy Levif, professeur à la Wellington School

10H15 : Présentation des outils numériques de l'établissement par Susan Coontz et les élèves de 6ème

10H45 : Pause café

11H15 : Intervention sur l'Ecosse et sa place en Europe

12H15 : AG et présentation de la charte

13H00 : Buffet froid

14H00 : Ateliers

17H15 : Restitution

16H45 : Repas libre en ville

19H30 : Comédie musicale de la Wellington school– Phantom of the Opera au théâtre Le spectacle fait partie intégrante du colloque ainsi que de la culture des établissements britanniques.

Vendredi 4 octobre :

Journée de visites avec guide : Découverte de la capitale écossaise

Edimbourg, le Parlement écossais, la Royal Mile, en option : le Château

Dîner typique à la Wellington School à Ayr

Samedi 5 octobre :

Possibilité de visiter d'île d'Arran –en option.

Les billets seront à acheter le matin même en fonction de la météo.

Hébergement :

Les réservations de chambres d'hôtel sont à gérer par chaque participant. Il y a des possibilités entre autres avec le site de Booking.

Pour information : L'hôtel Mercure se trouve au centre-ville, Horizon Hotel appartient à des parents d'élèves, Savoy Park est à deux pas de l'établissement, il y a de nombreux Bed and Breakfasts en ville.

Transport :

- Arrivée à Glasgow : par Easyjet (direct), British Airways (de Paris), KLM (de Nantes), Lufthansa
- De Glasgow à Ayr :
 - une navette est disponible de l'aéroport à la gare de Paisley Gilmour Street de Glasgow, puis prendre un train direct (1h30 = 20€ par personne); Il est aussi possible de passer par le centre de Glasgow mais c'est plus cher.
 - en taxi : 1h00 = 65€ (à réserver par Susan).
- Arrivée à Edimbourg : d'Edimbourg à Ayr, il y a un bus de l'aéroport vers Glasgow, puis un 2d bus de Glasgow à Ayr (40€ aller/retour). En taxi, le coût est d'environ 120€ (entre 1h30 et 3h00).

Faire assez rapidement les réservations d'avion et d'hôtels.

BULLETIN D'INSCRIPTION Colloque en Ecosse

Réponse souhaitée pour le 15 juin 2019

Etablissement

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

Participants

Nombre de participants : _____

Noms, prénom : _____

Végétarien : oui non

Noms, prénom : _____

Végétarien : oui non

Noms, prénom : _____

Végétarien : oui non

Souhaitez-vous réserver un taxi ?

- de Glasgow à Ayr pour _____ personnes
 de Edimbourg à Ayr pour _____ personnes

Frais de participation : 50€ par personne à régler par virement bancaire à M. Revello, trésorier de l'association (Pour tout renseignement : Philippe Revello : philippe.revello@lyceestvincent.net)

RAPPEL DES COORDONNEES BANCAIRES DE L'UCAPE

Pour régler les DEC, vos adhésions et les inscriptions aux Colloques.

Merci de vérifier auprès de votre comptabilité que les virements sont bien effectués sur compte bancaire de l'UCAPE suivant et d'indiquer le motif de votre virement.

Nos références bancaires : CIC, 18 à 20 place de la Halle - BP49 - 60303 SENLIS CEDEX

CODE IBAN (Etranger) : FR76-3002-7172-6900-0201-1700-168

CODE RIB : (France) : 30027-17269-00020117001-68

CODE BIC : CMCIFRPP

Diplôme Européen de Compétence Niveau Collège

Le Diplôme Européen de Compétence (DEC) se compose de trois Unités de Compétence capitalisables (UCC) :

UCC – SEJOUR TRANSNATIONAL

Un séjour d'un minimum de cinq jours dans un pays où la langue étudiée est parlée ou est une langue de communication.

Le contact avec l'habitant est essentiel afin que le jeune puisse perfectionner la langue et mieux connaître la culture et la vie quotidienne du pays.

Ce séjour fera l'objet d'une production écrite ou orale dont la forme sera laissée à l'appréciation de l'établissement.

Au plus tard le 30 juin, chaque établissement pourra sélectionner un dossier en précisant l'âge de l'élève à adresser sous format électronique à direction@stdo-60.fr.

Le CA de l'UCAPE qui remettra un prix à l'élève ayant déposé le meilleur travail de l'année. Le résultat sera annoncé au colloque des formateurs en automne.

UCC- LANGUE(S)

L'élève doit être capable de comprendre et de se faire comprendre, selon le niveau de scolarité atteint.

Une évaluation orale – individuelle ou en binôme – sanctionne la compétence linguistique des élèves. Cette évaluation vérifie les capacités d'expression et de compréhension dans la ou les langues présentées.

L'épreuve doit être accessible aux élèves qui obtiennent régulièrement des notes supérieures à la moyenne. C'est l'établissement d'origine de l'élève qui valide l'UCC – Langue(s) au vu des résultats de l'épreuve orale organisée pour la circonstance et à condition que le niveau A2 ou l'équivalent soit atteint.

Le DEC mentionnera les langues validées si l'élève en présente plusieurs.

Nota Bene : Les élèves ayant validé une certification (Cambridge, Cervantes, Goethe, Perugia, Siena) sont dispensés de cette épreuve.

UCC – CONNAISSANCE DE L'EUROPE

Si l'établissement ne peut proposer qu'un seul thème (institutions européennes, histoire, géographie), ce sont les institutions qui seront traitées pour faire connaître l'organisation de l'Union européenne. Il est possible d'en proposer plusieurs aux élèves (dans le cadre des EPI pour les établissements français par exemple).

Deux formules sont possibles, selon les moyens humains disponibles dans l'établissement :

- ou bien un cours spécifique est donné aux élèves. La validation se fera sous forme d'une épreuve ou d'un contrôle organisés par le responsable de cette formation.
- ou bien un travail de recherche guidé par un professeur. Une journée de travail sur un lieu caractéristique de la construction européenne pourra servir de base à un rapport en français.

L'élève validera son étude par la remise d'un travail au professeur responsable de cette formation (document classique, exposition, cassette audiovisuelle, création de jeux ou de documents destinés à aider les plus jeunes à découvrir l'Europe).

Il importe de s'assurer qu'il ne s'agisse pas d'une compilation mais d'une recherche structurée dont l'élève est capable de rendre compte.

Le DEC reste accessible à l'élève moyen. Les modalités restent très souples et pourront être adaptées pour mieux intégrer le système éducatif des pays des établissements membres.

Diplôme Européen de Compétence Niveau Lycée

Un diplôme de formation européenne et à dimension européenne

Le DEC est accessible à tous les élèves volontaires. Les modalités du DEC restent très souples et pourront être adaptées pour mieux intégrer le système éducatif des pays des établissements membres.

Le D.E.C. se compose de trois U.C.C. (Unité de compétence capitalisable)

1. UCC- SEJOUR TRANSNATIONAL

C'est un séjour d'une semaine minimum (7 jours, temps de transport compris) dans un pays où la langue étudiée est parlée ou est une langue de communication habituellement utilisée. Un séjour individuel ou en groupe restreint est souhaitable. Le contact avec l'habitant est essentiel afin que le jeune puisse perfectionner sa maîtrise de la langue et mieux connaître la culture et la vie quotidienne du pays. On privilégiera donc l'échange linguistique en immersion. Lorsqu'il y a échange, l'élève doit passer 5 jours minimum dans le pays étranger et recevoir en réciprocité un correspondant pendant au minimum 5 jours.

Un séjour individuel organisé par la famille doit être validé auprès de l'établissement scolaire d'inscription de l'élève par un titre de transport, une attestation de la famille d'accueil, une facture d'hébergement...

L'élève présentera une production (artistique, PowerPoint, vidéo, revue de presse pendant le voyage, nouvelle, etc.) en lien avec son séjour. Les corrections seront faites par les professeurs qui auront encadré le séjour.

Un dossier de voyage virtuel ne sera pas accepté.

Les établissements sont libres d'organiser un oral pour valider ou valoriser le séjour dans la langue de son choix sur la production réalisée par l'élève.

Il est possible d'organiser un oral commun valable à la fois pour la validation du séjour et du niveau linguistique (*voir ci-dessous l'UCC langue*). Cet oral sera alors plus conséquent (une quinzaine de minutes minimum).

Fin juin, chaque établissement pourra envoyer une production sous format électronique au CA de l'UCAPE qui remettra un prix à l'élève ayant déposé le meilleur travail de l'année. Le résultat sera annoncé au colloque des formateurs à l'automne suivant.

Nota bene : Pour la demande de DEC ne transmettre aucun autre document qu'un tableau Excel comprenant :

une ligne par élève

saisir le nom de l'élève en majuscules et le prénom en minuscules

saisir la date de naissance au format JJ/MM/AAAA

Ne mentionner que les dates du voyage correspondant au dossier réalisé par l'élève

Si deux langues sont validées, les mettre dans la même colonne

Saisir le titre du dossier culturel et la mention en toutes lettres et avec les majuscules si besoin

- Les notes des élèves ne sont pas portées sur les diplômes, il est donc inutile de les inclure dans le tableau

Les tableaux scannés, sous format PDF ou non conformes aux consignes ne seront pas acceptés et vous seront renvoyés.

Attention : pour que les diplômes soient édités, il faut être à jour de vos cotisations. Merci de le vérifier auprès de votre comptabilité avant d'en faire la demande.

2. UCC- LANGUE(S)

Il s'agit de s'assurer que l'élève est capable de comprendre et de se faire comprendre.

Une évaluation orale sanctionne la compétence linguistique des élèves. Cette UCC peut être validée dans plusieurs langues.

Dans les pays européens, les élèves devront avoir atteint un niveau B1-B2. Les professeurs pourront intégrer cette évaluation : pour la France, dans le cadre des épreuves orales de langue de terminale pour le baccalauréat, sous forme d'oral blanc, ou, pour tous les pays, dans le cadre des examens européens (*First Certificate, TOEIC, Cervantès, Goethe ou DELF*) ou encore en classe de première lors d'un oral de fin d'année.

Pour que les élèves puissent atteindre un niveau B1-B2, il est vivement conseillé aux établissements de mettre en place des cours supplémentaires de langue dès la première année du lycée jusqu'à la passation de l'épreuve (1 à 2 heures par semaine).

Temps conseillé de l'oral d'évaluation du niveau de langue : 10-15 minutes.

3. UCC- CONNAISSANCE DE L'EUROPE

Modalités : au moins pendant les deux premières années du lycée, les établissements mettront en place des cours sur les institutions et la culture européennes, les enjeux de l'Europe et les défis à relever (histoire, géographie, économie, art, identité, etc.).

Selon les moyens humains disponibles dans l'établissement, deux formules sont possibles :

Un cours spécifique est donné aux élèves. Dans ce cas, la validation se fera sous forme d'une épreuve ou d'un contrôle écrit ou oral organisés par le responsable de cette formation.

Un travail de recherche, guidé par un professeur, peut être proposé. Dans cet autre cas, l'élève validera cette UCC sous forme d'un exposé en classe, un dossier de presse en lien avec l'actualité ou une production culturelle (artistique, PowerPoint, vidéo, etc.) en lien avec l'Europe. Il importe de s'assurer qu'il ne s'agira pas d'une compilation mais d'une recherche structurée dont l'élève est capable de rendre compte dans le cadre d'un oral. Les élèves ont la possibilité de travailler à deux. *En France, dans les filières L et ES, les recherches réalisées en TPE sur un thème portant sur l'Europe peuvent être exploitées pour valider cette UCC.*

Conditions diverses d'attribution et de demande du DEC

Chaque établissement définit ses propres critères quant à l'attribution des mentions (Passable, Assez Bien, Bien, Très Bien) au regard du type d'évaluation pratiqué : lettres, notes, appréciations...

Les demandes de DEC devront parvenir à l'UCAPE (Gaïdick Gortina) sous la seule forme du tableau Excel (voir plus haut) ce deux mois avant la date de remise programmée par l'établissement demandeur.

Si un établissement désire savoir si l'organisation de son parcours DEC respecte bien les attentes de l'UCAPE, et sans que ceci ne relève d'une quelconque obligation d'obtenir l'accord de l'UCAPE, il peut envoyer un descriptif succinct au CA qui formulera alors un avis.

Sur le site Internet de l'UCAPE et avec leur accord, des documents créés par les établissements adhérents seront mis en ligne à titre d'exemples.

DEMANDES DE DEC-mars 2019

1/ Régler vos diplômes au trésorier, Philippe REVELLO : philippe.revello@lyceestvincent.net

DEC - UCAPE
Lycée St Vincent
30 rue de Meaux
BP 20088
60304 Senlis Cedex

2/ Envoyez, deux mois avant la remise des diplômes, les documents suivants à Gaidick GORTINA par mail uniquement : ucapeinfos@gmail.com.

Complétez IMPERATIVEMENT :

- la **fiche** ci-dessous et la joindre à votre demande de DEC

<u>Fiche : DEMANDE DE DEC</u>	
Lycée :	_____
Collège :	_____
Adresse précise :	_____

Nom du Chef d'établissement :	_____
Nombre de DEC demandés :
Date de remise des DEC :
Vous confirmez que la cotisation de l'adhésion à l'association (année 2019) a bien été réglée au trésorier : oui <input type="checkbox"/>	

- un **tableau Excell** en respectant les consignes suivantes :
 - **Ne mettre impérativement qu'une ligne par élève.**
 - **Merci de saisir en majuscules les noms des élèves et en minuscules les prénoms**
 - **Si deux langues sont validées, les mettre dans la même colonne**
 - **La date de naissance doit être au format JJ/MM/AAAA**
 - **Saisir le titre du dossier culturel et de la mention en toutes lettres et avec les majuscules si besoin**
 - **Les notes des élèves ne sont pas portées sur les diplômes, il est donc inutile de les inclure dans le tableau**

Attention : Les tableaux scannés, sous format PDF ou non conformes aux consignes ne seront pas acceptés et vous seront renvoyés.

Pour que les diplômes soient édités, il faut être à jour de vos cotisations. Merci de le vérifier auprès de votre comptabilité avant d'en faire la demande.

Les demandes de DEC à rééditer suite à de mauvaises informations données par les établissements sont dorénavant à régler une seconde fois.

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	UN Séjour à l'étranger (lieu, dates)	Langue(s) validée(s)	Connaissance de l'Europe (titre du dossier)	Mention
-----	--------	------	-------------------	--------------------------------------	----------------------	---	---------

Veillez noter que :

- **Un délai de deux mois est nécessaire pour réaliser et vous adresser les DEC.**
- **Merci de m'envoyer un mail pour confirmer la réception de vos DEC :**

ucapeinfos@gmail.com

Gaidick Gortina

RAPPEL DES COORDONNEES BANCAIRES DE L'UCAPE

Pour régler les DEC, vos adhésions et les inscriptions aux Colloques.

Merci de vérifier auprès de votre comptabilité que les virements sont bien effectués sur compte bancaire de l'UCAPE suivant et d'indiquer le motif de votre virement.

Nos références bancaires : CIC, 18 à 20 place de la Halle - BP49 - 60303
SENLIS CEDEX

CODE IBAN (Etranger) : FR76-3002-7172-6900-0201-1700-168

CODE RIB : (France) : 30027-17269-00020117001-68

CODE BIC : CMCIFRPP

www.ucape.eu

Président : Dominique BERNARD - email : direction@stdo-60.fr

Responsable des Colloques des formateurs, Secrétaire générale et Présente à Strasbourg : Eliane ROBIOLLE - email : eliane.robiole@gmail.com

**Trésorier (DEC, adhésions, ...): Philippe REVELLO
email : philippe.revello@lyceestvincent.net**

**Secrétaire administrative, Responsable des DEC et du BUS : Gaïdick GORTINA
email : ucapeinfos@gmail.com**

**Responsable des Mini-colloques, Présente à Strasbourg, : Susan COONTZ
email : colloques.jeunes@ucape.eu**